

Pour le journal : le 6 juillet 2015

Compte-rendu réunion du conseil municipal du 2 juillet 2015 :

Les travaux du nouveau lotissement de Peyre Grosse sont maintenant terminés. Plusieurs personnes ont fait part de leur grand intérêt pour l'acquisition d'un lot. D'ailleurs, la vente d'un lot sera faite prochainement. Toute personne désirant des renseignements sur ces lots peut contacter Monsieur le Maire au 06.82.27.27.80.

Le conseil municipal donne son accord pour le traitement des charpentes de la mairie et de l'église. Ces travaux seront effectués par les établissements Cholvy, de Montregard.

Il est donné l'accord pour le stationnement d'un camion de vente de pizzas, le samedi après-midi, à partir de 16h30, sur la place de l'Eglise. Monsieur le Maire rappelle qu'un camion de vente de Kebabs vient les vendredis après-midi, à partir de 17 heures. Les commerçants de la place ont été consultés pour avis et n'ont pas fait d'opposition pour ces camions.

Monsieur le Maire signale qu'un camp de scouts israélites (70 jeunes plus leurs encadrants), originaires de Cannes, est présent cette année, à La Pèze, sur un terrain de Thierry Mounier. Ce camp commencera à partir du 6 juillet et durera 3 semaines. Monsieur le maire informe que, comme cela c'est déjà produit plusieurs fois, il a été mis devant le fait accompli. Il a contacté les services de Jeunesse et Sports au Puy pour le signaler. Il rappelle que, quand un camp a lieu sur une commune, le maire est tenu, par la loi, de fournir un local pour abriter ces jeunes en cas de risques importants (orage, incendie, inondation, ...). La sécurité de ces jeunes étant prioritaire, que faire si la salle polyvalente est déjà louée pour une fête ou un mariage ?

Pour la période des congés, du 20 juillet au 1^{er} août, la mairie sera ouverte au public, les matins, de 9 heures à 12 heures, du lundi au vendredi.